

TESTAMANT LOYS C'HUEZECVET
EUS AN HANO,

*Evel ma zeo bet caçet gant ar Gommun d'ar
C'honseil executif.*

En hano an Drindet sacr, Tad, Map ha Speret-Santel, hirio pempet varnuguent à vis querzu mil seiz cant daouzec ha pevar ugent, me LOYS C'HUEZECVET eus an hano, Roue a Franç, o veza pevar mis zo prisonnier gant va famill en tour eus an templ a Paris, dre urz ar re pere a yoa va sujedet, ha memes, abaoue an decvet eus ar mis-mâ, privet a beb communication gant va famill, hac ouспен din-dan en taul eus a ur proces eus a behini, abalamour d'ar goal inclinationou eus an den, eo impossibl anaout en avanç an issu, ha da behini ne gaver an disterra digarez, na moyen e lezen ebet. O caout hepquen evit test eus va songezonou Doue, da behini ec'h allan en em adressi, e tiscleria a ran amâ, en e bresanç, va bolonteziou ha va zantimançhou diveza.

Rei a ran va ene da Zoue, va C'hrouer; er pidi a ran d'e receo en e drugarez, ha d'e barn non pas evel m'en deus meritet, mæs hervez meritou Jesus-Christ, pehini a zo en em roet da Zoue e dad evidomp-oll, daoust peguer caledet ma vizemp va-unan gant ar c'henta.

Mervel a ran e creden hor mam santel an Ilis catolic, apostolic ha romen, pehini a zalc'h hep an disterra discuntunuation he oll c'hallout eus a Sant-Per, pehini en d'oa e recevet digant Jesus-Christ.

Credi a ran fermamant hac ober a ran profession eus an oll articlou eus ar Symbolen, eus ar Gourc'hemennou Doue ha re an Ilis, eus ar Sacramançhou hac eus ar Mysteriou, evel ma zint bremâ ha ma zint bet arao desquet gant an Ilis catolic; ja-

« TESTAMENT DE LOUIS SEIZIEME DU NOM,

**Tel qu'il a été transmis par la Commune au Conseil
exécutif.**

Au nom de la très Sainte-Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Aujourd'hui vingt-cinquième de décembre mil sept cent quatre vingt douze, moi, LOUIS, seizième du nom, Roi de France, étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la Tour du Temple à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même depuis le onze du courant avec ma famille. De plus impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucune loi existante. N'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées, et auquel je puisse m'adresser, je déclare ici en sa présence, mes dernières volontés et mes sentiments.

Je laisse mon âme à Dieu mon créateur, je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ qui s'est offert en sacrifice à Dieu son Père, pour nous autres hommes, quelque indignes que nous en fussions et moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte Mère l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, qui tient ses pouvoirs par une succession non interrompue de Saint Pierre auquel Jésus-Christ les avait confiés.

Je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le Symbole et les commandements de Dieu et de l'Église, les Sacrements et les Mystères tels que l'Église Catholique les enseigne et les a toujours enseignés. Je n'ai jamais

3)
mas n'em eus pretantet en em rei evit barner er
pez a zell ous ar façõn da explica an articlou pere
a denn da zisunani Ilis Jesus-Christ; mas var que-
ment-se em eus en em soumeter, ha ma ro Doue
din buez, en em soumetin bebret d'an decisionou
roet ha da rei gant ar superiores ecclesiastic, unisset
gant an Ilis casolic, hac hervez reiziou an Ilis heu-
liet abaou Jesus-Christ; clem a ran, a greis va c'ha-
lon, hor breudeur faziet; mas n'o barnan quet, ha
n'o c'haran quet neubeutoc'h e Jesus-Christ, hervez
a ordren deomp ar garantez christen; pidi a ran
Doue ma pardono din va oll bec'hejou. Grœt em
eus va fossubl evit o anaout piz, evit o detesti hac
en em humilia en e bresañ. O veza ne gavan quet
ur belec catolic, e pedan Doue da receo ar goëssion
am eus grœt anezo dezan, ha dreist pep tra ar
c'heuz doua ha c'hucro pehini am eus da veza (gous-
coude a enep va bolontez) sinet actou pere a eil
beza controll da reiziou ha da greden an Ilis ca-
tolic ous pehini ez oun atao chomet stag e guirio-
nez hac a galon; pidi a ran Doue da receo ar re-
solution ferm e pehini ez oun, mar lez guenen va
buez, d'en em servicha, quenta ma ellin, eus a
vinister ur belec catolic, evit en em accus eus va
oll bec'hejou ha receo ar sacramant a binigen.

Pidi a ran quement hini a elfen da veza offañcet
hep sonch (car ne gredan quet em be offañcet den
gant gouezieguez) peautramant ar re da bere e elfen
beza roet goal exempl, da bardoni din an droug a
gredont em eus grœt dezo.

Pidi a ran ar re o deus ar garantez christen da
unissa o fedennou gant va re, evit obteni din di-
gant Doue ar pardon eus va-fec'hejou.

Pardoni a ran a greis va c'halon d'ar re pere,
hep an disterra rason eus va ferz, a so en em grœt
va adversourien, hac e pedan Doue d'o fardonn,
quercouls hac ar re pere, dre ur garantez dall ha
faus, o deus grœt din cals a zrouc.

Recommandi a ran da Zoue va grœc ha va bu-
gale, va c'hoar, va moerebezet, va breudeur ha
quement hini a apparchant ouzin, pe dre al liam-
mou eus ar goad, pe en ur façõn-all bennac; pidi
a ran ispicial Doue da zellet gant truez ous va fried,
va bugale ha va c'hoar, pere, pell amzer zo, a
souffr assambles guenen, d'o souten dre e c'hraç,
uar devont d'am dioueret, hac etre ma chomint
er bed-mâ.

Recommandi a ran d'am grœc va bugale, n'em
eus jamas doustet ne devije evit-ho teneridiguez ur
guir vam; recommandi a ran dezi dreist peb tra
ober anezo guir gristenien ha tud honest; o lacaat
da consideri enoriou ar bed-mâ (mar bezont con-

*prétendu me rendre juge dans les différentes manières
d'expliquer les dogmes qui déchirent l'Église de Jésus-
Christ, mais je m'en suis rapporté et rapporterai toujours, si
Dieu m'accorde vie, aux décisions que les supérieurs
Ecclésiastiques unis à la Sainte Église Catholique, donnent
et donneront conformément à la discipline de l'Église suivie
depuis Jésus-Christ. Je plains de tout mon cœur nos frères
qui peuvent être dans l'erreur, mais je ne prétends pas les
juger, et je ne les aime pas moins tous en Jésus-Christ
suivant ce que la charité Chrétienne nous l'enseigne. Je prie
Dieu de me pardonner tous mes péchés, j'ai cherché à les
connaître scrupuleusement, à les détester et à m'humilier en
sa présence. Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre
catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui
en ai faite, et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis
mon nom, (quoique cela fut contre ma volonté) à des actes
qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance
de l'Église Catholique à laquelle je suis toujours resté
sincèrement uni de cœur. Je prie Dieu de recevoir la ferme
résolution où je suis, s'il m'accorde vie, de me servir aussitôt
que je le pourrai du ministère d'un prêtre catholique, pour
m'accuser de tous mes péchés, et recevoir le sacrement de
pénitence.*

*Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par
inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait
sciemment aucune offense à personne), ou à ceux à qui
j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des
scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je
peux leur avoir fait.*

*Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières
aux miennes, pour obtenir de Dieu le pardon de mes
péchés.*

*Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont fait mes
ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je
prie Dieu de leur pardonner, de même que ceux qui par un
faux zèle, ou par un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup
de mal.*

*Je recommande à Dieu, ma femme, mes enfants, ma sœur,
mes tantes, mes frères, et tous ceux qui me sont attachés
par les liens du sang, ou par quelque autre manière que ce
puisse être. Je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux
de miséricorde sur ma femme, mes enfants et ma sœur qui
souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa
grâce s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans
ce monde périssable.*

*Je recommande mes enfants à ma femme, je n'ai jamais
douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui
recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et
d'honnêtes hommes, de leur faire regarder les grandeurs de
ce monde (s'ils sont condamnés*

daonet da jouissâ anezo) evel traou van, bresq ha dangerus, ha da zevel ho daoulagar etrezec ar gloar eürus eus an eternite, pehini hepquen a zo solid ha padus. Pidi a ran va c'hoar da gaout atao ar memes tarantez evit va bugale, ha da veza o mam, mar o deus ar malheur da goll o hini.

Pidi a ran va fried da bardoni din quement poan a souffr evidon, quement chagrin a ouffen da veza græt dezi, epad ma zomp bet assambles, evel ma teuan d'he fardonnî e quen cas ma crede caout un dra bennac d'en em rebech.

Recommandi a ran, gant un ardor ar vrassa, d'am bugale, goude ar pez a dleont da Zoue pehini a dle beza ato ar c'henta, en em garet an eil eguile, beza soumetet hac oboissant d'o mam, hac anaoudec eüs an oll zourci hac eüs an oll boaniou a guemer evito; hac e memor'ac'hanomp, o fidi a a ran da respecti va c'hoar evel o eil mam. Recommandi a ran d'am map (mar en deus ar malheur da veza Roue) da songeal penaus en em dle oll da oll da eüruset e bopl, penaus e tle mouga peb santimant a gassoni hac a vengeance, ispecial evit ar pez a zell ous ar malheuriou hac ar poaniou pere a anduran; penaus ne rento e rouantelez eürus ma n'e gouarn hervez al lezennou; mæs, er memes amzer penaus ur Roue na eil beza respetet hac ober ar vad pehini a so en e galon, ma n'en deus an autorite necesser hep pehini evel chadennet en e operationou, ne inspiro quet a respect hac e vezo noazussoc'h eguet util.

Recommandi a ran d'am map quemeret sourci eüs ar re o deus roet din mercou eüs ho c'harantez, e quement ha ma er permetto ar circonstançou e pere en em gavo; songeal penaus ez eo un dle sacr am eüs contractet en andret ar vugale hac ar guerent eüs ar re pere a zo bet laqueet d'ar maro abalamour din, hac ivez eüs ar re a zo malheürus evidon; gouzout a ran penaus etouez ar re a zo em servich, meur a hini a zo en em gomportet fall em andret, hac o deus disquezet cals a ingrateri, mæs o fardoni a ran (aviziou er momenchou a fourgaç hac a droublien, ne vez quet an den mastr anezan e-unan); hac e pedan va map, mar en em bresant an occasion, ne songeo nemet en o malheuriou.

Choant bras am eüs da c'hallout desqueuz va anaoudeguez vad d'ar re pere o deus roet din preuvennou eüs a ur gara tez guyrion ha desinterresset; eüs a ur e'hostez, mar don bet anquentet eüs a ingrateri ha dislealdet ar re da bere n'am eüs græt nemet vad, quercoüls ha d'o c'herent pe d'o mignonet, eüs a ur c'hostez-all, em eüs bet ur gonsolation vras eüs a berz cals a re-all, pere o deus disquezet din que-

à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité. Je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissants à leur mère, et reconnaissants de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux. Et en mémoire de moi, je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère. Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve. Qu'il ne peut faire le bonheur de ses peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés, de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants ou les parents de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi. Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées, qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude, mais je leur pardonne, (souvent, dans les moments de troubles et d'effervescence, on n'est pas le maître de soi) et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.

Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement et désintéressé. D'un côté, si j'étais sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux et à leurs parents ou amis, de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés.

ment a garantez ha quemeret quemement a interest evidon.
O zrugarecaat a ran a greis calon, ra vezo quemement-
se agreabl dezo; aon em be, er stad e pehini e
ma c'hoas an afferiou, da noazout dezo, ma teufen
d'en em explica sclarroc'h; mas recommandi a ran,
ispicial d'am map, clasq an occasion d'o anaout.

Gousecoude drouc-songeal a raffin, a gredan, eus
a santimanchou ar bopl, ma na deuffen, en ur fa-
çon hanad, da recommandi d'am map an autronez
a Chamilly hac a Hüc pere, dre ur garantez guy-
rion evidon, a zo en em brizoniet assambles gue-
nen er plaç-mâ quer melconius, ha pere evit-se
memes a zo bet var ar poent da berissa; recom-
mandi a ran ivez dezàn Clery eus a behini n'em
eus bet nemet d'en em veuli abaoüe ma e ma gue-
nen; o veza ma zo en a so chomet guenen betec
ar fin, e pedan an autronez eus ar gommun da rei
dezàn va dillad, va lêvriou, va mont, va yalc'h
hac an effejou-all dister pere a so bet laquet er
c'honseil eus ar gommun.

Pardonnî a ran c'hoas d'ar re am dioualle; par-
donni a ran dezo a greis calon o goal dretaman-
chou hac ar façon ma o deus va encreziet. Cavet
am eus eneou sansibl ha trugarezos; ra zeuint da
jouissa en o c'halon eus ar peoc'h a dle procuri
dezo o façon da songeal.

O trugarecaat a ran ive, gant an oll santiman-
chou eus a un ene sansibl, an autronez Malesherbes,
Tronchet ha Deseze, eus an oll sourci hac eus an
oll boan o deus quemeret evidon.

Achui a ran en ur discleria dirac Doue, ha var
poent da apparissa dirac e tribunal, penaus ez oa
divlam eus an oll gimou eus a bere ez oun accuset.

*Græt e doubl, en tour eus an templ, er bempet
varnuguent a vis querzu mil seiz cant daouzec ha
pevar ugent.*

Sinet, LOYS.

J'invite Messieurs les Curés et Desser-
vans à lire, au Prône des Me ses paroiss-
iales, le Testament de SA MAJESTÉ
LOUIS XVI.

† P. V. Evêque de Quimper.

*Je les prie d'en recevoir tous mes remerciements ; dans la
situation où sont encore les choses, je craindrais de les
compromettre si je parlais plus explicitement, mais je
recommande spécialement à mon fils de chercher les
occasions de pouvoir les reconnaître.*

*Je croirais calomnier cependant les sentiments de la Nation,
si je ne recommandais ouvertement à mon fils MM de
Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi
avait portés à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et
qui ont pensé en être les malheureuses victimes. Je lui
recommande aussi Cléry des soins duquel j'ai eu tout lieu
de me louer depuis qu'il est avec moi. Comme c'est lui qui
est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie MM de la Commune
de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma
bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au
Conseil de la Commune.*

*Je pardonne encore très volontiers à ceux qui me gardaient,
les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir
user envers moi. J'ai trouvé quelques âmes sensibles et
compatissantes, que celles-là jouissent dans leur cœur de la
tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.*

*Je prie MM de Malesherbes, Tronchet et de Sèze, de
recevoir ici tous mes remerciements et l'expression de ma
sensibilité pour tous les soins et les peines qu'ils se sont
donnés pour moi.*

*Je finis en déclarant devant Dieu et prêt à paraître devant
Lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont
avancés contre moi.*

*Fait double à la Tour du Temple, le vingt-cinq décembre mil
sept cent quatre-vingt-douze.*

Signé : LOUIS »